

Documents à fournir pour une demande d'aide financière auprès du service social

Par souci écologique veuillez envoyer par mail les documents repris ci-dessous :

- 1. Copie de la carte d'identité
- 2. Copie de la carte bancaire de l'étudiant
- 3. Composition de ménage (ou livret de famille pour les étudiant(e)s français(e)s)
- 4. Preuve du payement du droit d'inscription ou de l'acompte de 50€ ou pour les boursiers de la Fédération Wallonie Bruxelles : l'accusé de réception de la demande faite par voie électronique
- 5. Justificatifs de tous les revenus de votre famille ou de votre ménage (en fonction de votre situation !) :

Salaire(s)

Pension(s)

Revenus d'intégration / aide sociale (CPAS)

Allocations de chômage/ Indemnités de mutuelle

Allocations familiales

Pension alimentaire (justificatif du versement ou copie du jugement)

- 6. Dernier avertissement extrait de rôle en matière d'impôts sur les revenus
- 7. Pour les étudiants hors CEE : attestation de prise en charge
- 8. Attestation de compte bancaire : compléter, entourer le 1, dater et signer

Des extraits de compte sont acceptés pour les revenus et les allocations familiales.

Attention:

<u>le dossier ne pourra être considéré comme complet et analysé que lorsque tous les documents demandés seront fournis.</u>

RDV via: heff.servsocial@he-ferrer.eu